

Du Tenten à la Migaronne



Commune de Villespy

Trimestriel : avril – mai – juin 2019

Edito :

Un nouveau bulletin pour un nouveau trimestre :

Avril, mois hétéroclite et curieux. Le mot vient du latin « aperire » qui a donné également apéritif et qui suggère, ici, que la nature s'ouvre en bourgeons.

C'est le roi Charles IX, qui nous fit l'honneur de dormir au château de Villespy, qui déplaça le premier de l'an du 1^{er} du mois d'avril au 1^{er} janvier.

Mai, le mois gaulois des délices, romain de Flore, chrétien de Marie. On y honore les bases de la société, le muguet, le travail, les mères.

Juin, personne ne peut dire d'où vient juin. De Junon ? Du consul Junius Brutus ? De Juniores qui le consacrerait aux jeunes gens ? Mais on sait par contre où il va : en été.

Extrait de l'Almanach des Pays d'Oc 1984 – Jacques Durand – Edition Rivages

Bonne lecture à tous.
Le comité de rédaction



N°20

Mairie de Villespy

04 68 94 21 16

mairie.villespy@wanadoo.fr

Site : www.villespy.fr

lundi, jeudi, vendredi :

14h - 15h30

mardi : 17h30 - 19h

Agence postale communale

04 68 94 20 00

du lundi au vendredi :

9h - 12h

Samedi : 9h - 11h30

Dépôt de pain

Ecoles

Villespy : 04 68 94 28 07

Carlipa : 04 68 94 24 33

Cenne-M : 04 68 94 23 61

SGEPI

Tél : 04 68 94 23 51

CCPLM

Tél : 04 68 76 69 40

CIAS

Tél : 04 68 24 72 35

Ordures ménagères

Ramassage et collecte
sélective mercredi matin

Boucherie Bareil

vendredi : 9h-12 ; 15h-19h

samedi : 9h-12h

Epicerie ambulante

jeudi après-midi

Laiterie EARL Moundy

jeudi matin

Pizza Hervé

jeudi soir : 06 24 92 27 63

**Nous vous proposons, si vous le souhaitez, de recevoir le bulletin municipal par email.
Pour cela communiquez nous votre adresse, (mairie.villespy@wanadoo.fr)**

Des glaneuses indésirables (suite et fin)

Encore plus excité par les menaces d'Etienne, le soldat bourre son fusil et tire deux coups de feu qui heureusement ratent leur cible mais affolent la famille courant à Villesplas se réfugier dans une écurie, sous le regard ébahi de Jeanne Bêteille, fille de François, maçon, de Cenne, 17 ans. Celle-ci venue à Villesplas glaner, et se rendant au champ, entend la jeune fille dire à son père : « Pressons nous cet homme-là nous poursuit, il nous tuera. », puis elle voit tout à coup un dragon portant un sabre nu qui cherche le Sieur Etienne Ad; après quoi, elle s'en va du côté du Puy St Pierre pour glaner. De son côté le dragon, allant de maison en maison, poursuit ses recherches dans le village. Claire Jalbaud, femme d'Arnaud Mons, de Villesplas, 46 ans, en entrant chez elle et ouvrant la porte, entend du bruit, elle voit un homme qui lui paraît être un soldat armé d'un fusil, lui demander : « Je cherche un bougre d'homme, l'aurais-tu aperçu ? » « Non je n'ai vu personne », lui répond-elle avant de rentrer chez elle.

Lassé par ses vaines recherches, le soldat rejoint son poste tandis que la famille Ad saine, sauve et soulagée peut enfin rentrer chez elle à Villespy. Cependant, Etienne ne veut pas en rester là ; le lendemain il rédige une Requête en plainte auprès du juge ordinaire de Villesplas. S'ensuit alors une enquête conservée dans la série B 4877 des archives départementales de l'Aude, qui nous permet de retracer ces événements.

Le Sieur Antoine Martin, - probablement apparenté au fameux Martin Dauch, député du Tiers-Etat pour la Sénéchaussée de Lauragais aux Etats Généraux en 1789, célèbre pour avoir refusé, seul, de prêter le Serment du Jeu de Paume - est juge pour le seigneur-évêque. Il mandate aussitôt Jean Cavalier, huissier au Sénéchal de Castelnaudary qui par exploit du 12 juillet, porté en personne à chacune des témoins désignées par le plaignant, les convoque à comparaître, le lendemain 13 juillet, devant la commission d'enquête. A neuf heures du matin, les huit glaneuses nommées dans le récit se présentent donc chez Arnaud Mons, ménager de Villesplas,

dont une pièce de la maison a été réquisitionnée pour servir de salle d'audience improvisée. Elles défilent l'une après l'autre, sûrement quelque peu intimidées, devant le juge et le sieur Metgé fils, greffier dument assermenté. Après avoir décliné leur identité, âge et lieu d'habitation, moyennant serment par elle prêté, la main mise sur les saints évangiles, elles promettent et jurent de dire la vérité. Interrogées si elles sont parentes, alliées, servantes ou domestiques dudit Ad ou Ramade ou dudit Dragon de Carcassonne, elles le dénie et déposent sur ce dont elles ont été les témoins.

Les archives n'ont pas conservé la suite donnée à l'affaire mais on peut se douter que le soldat a dû être sévèrement puni à moins qu'il n'ait donné une version différente des faits, car nous n'avons que le point de vue des plaignants. Sa conduite a effectivement quelque chose d'incompréhensible, sauf à avoir été victime du soleil qui devait taper dur en plein midi de juillet !

Quoiqu'il en soit, cet épisode nous renseigne sur des pratiques villageoises à la veille de la Révolution. Le glanage qui perdurera bien après-elle, cf. le tableau de Jean-François Millet donné en illustration, est d'un apport conséquent pour bien des foyers. Nous constatons qu'il concerne aussi bien les brassiers, paysans les plus modestes, que les ménagers, possesseurs de terres, ou les artisans et même les « cadres », en la personne de la famille de l'instituteur, à priori plus aisés. L'Histoire parle, à propos de cette époque, de « crise frumentaire », autrement dit de pénurie de blé, notre pays a connu la guerre des farines, au printemps 1775, et beaucoup se souviendront sans doute des parisiennes en manque de pain allant à Versailles, le 5 octobre 1789, chercher « le boulanger, la boulangère et le petit mitron », autrement dit, le roi Louis XVI, la reine Marie-Antoinette et son fils le Dauphin.



« Glaneuses » - Jean-François Millet

La présence du dragon dans le « tableau » a de quoi surprendre aussi ; que l'armée soit appelée en renfort par les grands propriétaires terriens pour la protection des récoltes peut interpeler, surtout six ans avant la prise de la Bastille...

Quoi de neuf au village

Budget 2019 :

Le budget communal, voté par le Conseil municipal le 11 avril dernier se présente comme suit :

Fonctionnement

Dépenses totales : 544248€

- Charges à caractère général :	66421€
- Charges de personnel :	79020€
- Charges de gestion courante :	57833€
- Charges financières :	1411€
- Virement en investissement :	22919€

A noter quelques dépenses obligatoires indépendantes de la décision communale :

Service incendie : 6478€

Regroupement pédagogique : 29000€

Recettes totales : 544248€

- Produits du domaine :	15986€
- Impôts et taxes :	183922€
- Dotations :	68605€
- Loyers :	14000€

La différence avec le montant total des recettes et des dépenses s'explique par des opérations internes ou l'excédent financier.

Investissement

Recettes - Dépenses : 143029€

Sont prévus des travaux sur les bâtiments publics, le remplacement des luminaires Grand'rue, l'aménagement de l'aire de jeux située à côté de l'atelier communal, l'acquisition de divers matériels...

**Le Conseil municipal souhaite conserver les mêmes taux pour les taxes directes locales soit :
Taxe d'habitation : 20.24%, Foncier bâti : 25.65%, Foncier non bâti : 86.31%**

Destruction du transformateur :

Le 26 février dernier, un témoin des progrès du XX^e siècle est tombé ! Comme l'ont rappelé les derniers articles de « Villespy, toute une histoire », l'électrification de notre commune est assez ancienne. Le transformateur du village étant remplacé par un modèle plus récent, sa

présence était désormais inutile. Dans l'attente d'un prochain aménagement de cet espace, vous pouvez désormais profiter d'une vue plus dégagée à l'entrée de notre village.



Poids public :

Les deux bancs de part et d'autre du poids public ont été refaits, beaucoup plus résistants. Nous espérons que les intempéries, voire les incivilités, ne réduiront pas à néant nos efforts.....



Avant



Après

Passerelle "Pas de la Bastidette" :

Certains de nos concitoyens, nous avaient indiqué, qu'il était parfois difficile de passer sans se mouiller les pieds au niveau du « pont de la Bastidette ». Effectivement, il n'est pas rare que ce passage soit gorgé d'eau et de boue. Les promeneurs, randonneurs et autres, pouvaient avoir des difficultés à traverser. Le Conseil municipal avait étudié plusieurs hypothèses de travaux. C'est Monsieur Philippe Eychenne qui a trouvé la solution. Aidé de Monsieur Serge Deniel, il a créé une passerelle avec un poteau récupéré. Par la suite, ils ont coulé une dalle béton et rajouté une « main courante ». Ces



travaux n'auront qu'un coup minime pour le village.

Remplacement de la porte des caves :

Afin d'améliorer la sécurité et l'isolation des bâtiments publics, notre employé communal a changé dans le courant du mois de février, la



porte donnant accès aux caves des appartements communaux.

Tri-sélectif :

Petit rappel, il est nécessaire d'être très vigilant pour le tri-sélectif. Le non-respect des consignes qui vous ont été communiquées impactera, inévitablement, le coût des ordures ménagères pour tous les habitants adhérant au SMICTOM. Pour information, la commune de Villespy est bon élève pour le tri du verre (47 kg par habitant en 2017) alors continuons sur ce chemin.

Les premières collectes sélectives sont encourageantes, et pour optimiser encore cette collecte, il serait opportun d'écraser boîtes, bouteilles et autres et de découper les cartons en morceaux.

Aménagement handicap suite :



Nous continuons, l'aménagement des bâtiments et terrains communaux pour permettre l'accès à toutes les personnes, dans le cadre du programme d'accessibilité handicap.

Concernant l'aire de jeux et le local technique, il est prévu un réaménagement complet en plusieurs temps : Il faut d'abord vider et nettoyer le terrain et son contour afin d'effectuer le décaissement qui permettra la réalisation de places de parking, puis reconstruire un mur de part et d'autre, afin de sécuriser les lieux. Nous

espérons que les travaux de reconstruction pourront démarrer rapidement.

Réhabilitation de la « salle des jeunes » : Ces travaux sont réalisés conjointement avec ceux du terrain communal. Cette salle dite "des jeunes" a été réhabilitée par notre agent technique, Monsieur Philippe Eychenne. Ces travaux n'ont coûté à la commune que matériaux et peintures.



Mur de soutènement D 126 :

Depuis le 11 mars, le Conseil départemental, intervient sur le mur de soutènement à l'entrée du village, avant le pont de la "Migaronne." Les services voiries départementaux anticipent les travaux de restauration sur les infrastructures et ouvrages routiers, afin de maintenir les réseaux routiers en l'état. C'est l'entreprise "Cazal" qui effectue ces travaux, pour un coût de 150000€. Avec ces



travaux, le département a financé sur notre commune pour plus de 250000€ de restauration de pont, infrastructures routières, murs de soutènement.

Dans cette somme ne sont pas comprises les subventions octroyées par le Conseil départemental pour les dossiers communaux déposés chaque année.



Travaux sur l'éclairage public :

Comme cela vous avait été indiqué lors des vœux, les travaux d'effacement du réseau électrique Grand'rue, avaient du être reportés. Cependant, dans l'attente de l'enfouissement des câbles, qui devrait intervenir dans les prochaines années, le SYADEN a décidé de retenir le projet de

rénovation de l'éclairage public. C'est donc, prochainement, que les luminaires de la Grand'rue (jusqu'au carrefour de l'Auberge) vont être changés. Le montant de cette opération s'élève à 15519€ HT. Une subvention de 9311€ a été accordée par le SYADEN pour cette opération.

Traversée du hameau de Villesplas :

Le Conseil municipal souhaite, depuis un moment, sécuriser la partie de la RD 126 longeant le hameau de Villesplas et en particulier l'arrêt de bus. Contact a donc été pris avec l'ATD (Aide Technique Départementale) pour réaliser une étude du projet.

Il est prévu de buser le fossé sud de la voie et d'installer à la place un trottoir allant de la Croix au chemin de la Leude. Une chicane devrait être mise en place à l'endroit de l'arrêt de bus pour faire ralentir les véhicules.



Des demandes de subventions seront déposées auprès du Département, de la Région et de l'Etat.

Marché aux fleurs :

Les écoles du regroupement pédagogique de Carlipa, Cenne-Monestiés et Villespy organisent un marché aux fleurs au bénéfice des caisses coopératives sur les trois villages le **8 mai** prochain. Pour notre commune, la vente aura lieu sur le terrain de pétanque.

Tous les jardiniers ou amoureux des plantations pourront donc faire leurs achats en vue des récoltes de cet été.

Fête locale 2019 :

Afin que notre fête locale puisse perdurer, le Conseil municipal a décidé de prendre en main l'organisation. La fête se déroulera les 28 et 29 juin 2019.

Voici une ébauche du programme retenu, les détails, (horaires, lieux ...) vous seront communiqués ultérieurement.

Vendredi 28 juin :

Concours de Belote, organisé par « l'amicale des beloteurs ».
Concert de la chorale « Mélodie en Cœur » de Villepinte.
Cinéma en plein-air sur le terrain de tennis (si la météo le permet).

Samedi 29 juin :

Traditionnelle commémoration, suivie de l'apéritif communal.
Le soir, repas type auberge espagnole.
Puis la soirée sera animée par les bandas "Les Baladins" et "La Clau" jusqu'aux heures réglementaires.

Etat Civil

Naissance :

Le comité de rédaction, présente ses excuses pour avoir oublié d'inscrire dans le bulletin n° 19 la naissance de :
Milo BANCE VALETTE né le 14 novembre 2018, fils de Fabrice BANCE et Manon VALETTE.

Mariage :

Luc VARNEROT et Brigitte HENNEUSE, le 16 mars 2019

Décès :

Aimé FONTES, le 9 février 2019
Gilberte MAS, le 22 mars 2019
Lucien LAVAU, le 2 avril 2019

A.C.C.A.

Repas de fin de saison de l'ACCA de Villespy :

Ce, samedi 13 avril a eu lieu le traditionnel repas de l'ACCA de Villespy.

La grande majorité des chasseurs, membres de l'association, avait répondu présent, mais également certains habitants du village et personnes soutenant cette association. En effet, comme chaque année, ce repas était ouvert aux personnes désirant y participer.

Au menu : pâté de tête, préparé par une partie des chasseurs, salade composée, le traditionnel chevreuil à la broche, spécialité de notre président, Francis, avec les haricots de René et pour terminer, fromages et dessert.

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont donné un coup de main, ainsi que l'ensemble des participants à cette soirée.

Merci à tous et à l'an prochain...



Club du Mieux Vivre

L'Assemblée Générale s'est déroulée le 3 mars dernier.

L'ensemble du Bureau a été reconduit aux mêmes postes pour l'année 2019.

Le coin des gourmands :

Comme tous les ans à cette époque, voici venu le temps de :

L'ASPERGE



Ce légume du moment, que l'on trouve près de chez nous, peut se cuisiner en velouté.

Ingrédients pour 4 à 6 personnes

- 500g d'asperges vertes
- 1 oignon
- 1 courgette ou pomme de terre

Faire revenir un oignon émincé, ajouter les asperges (nettoyées), ajouter un peu d'eau et la courgette ou pomme de terre en morceaux. Cuire 20 minutes
Mixer le tout, ajouter sel, poivre, crème fraîche.



- 5 cuillères à soupe de crème fraîche liquide ou semi-épaisse
- Ail, persil, croutons

Faire revenir dans une poêle, avec du beurre, la persillée. Ajouter, hors du feu, les croutons dans cette persillée.

Verser la préparation sur les croutons, qui peuvent être également servis à part selon le gout de chacun.

Autre suggestion : On peut faire cuire les asperges à la plancha, elles accompagneront, alors un rôti.

Bon appétit

Michèle Bastide



Al lendeman del fuòc a Nòstra-Dòna de París, restaurada pel Viollet-le-Duc al sègle XIX^e patrimòni marcat a l'UNESCO dempuèi 1991, podèm far un pichon cluquet a un autre monument d'en çò nòstre adobat tanben pel Viollet-le-Duc e marcat al Patrimòni mondial de l'Umanitat, Ciutat de Carcassona.

Omenatge a Ciutat

Bastida sus un ròc a l'abric de l'aigat,
Meravilha dal Miègjorn e de França entièra,
Pròche del Menerbès e de la ruda Corbièra,
Règnas sul País d'Òc, indomtabla Ciutat.

Calme, majestuós, l'Atax joxta lo pont vièlh,
Escota silenciós l'aiga de la montanha,
Que giscla dals glacièrs que dominan Espanha,
Per se juntar pus bas als pès de l'Orbièl.

Geloses del renom de ta manicèncià,
De pòbles estrangiers venguts per t'assietar,
Per te metre a rason volguèron t'afamar,
Mas un pòrc plen de gran aten ta desliurança.

Aimi quora d'amont lo solelh t'inonda,
Monti lo rampalhon que ven de Sant Gimer,
E d'aquí contempli dins lo calme del ser,
Tas torres e tas muralhas que París nos enveja.

Aimi lo ser d'estiu quora canta la cigala,
Dins ta glèisa benesida respirar la frescor,
E de sas grandas veirinas admirar las colors,
Pendent qu'un bruch leugièr monta de la Trivalla.

Autor anonim

Au lendemain de l'incendie à Notre-Dame de Paris, restaurée par Viollet-le-Duc au XIX^e siècle et patrimoine inscrit à l'UNESCO depuis 1991, nous pouvons faire un petit clin d'œil à un autre monument de chez nous rénové également par Viollet-le-Duc et inscrit au Patrimoine mondial de l'Humanité, la Cité de Carcassonne.

Hommage à la Cité

Bâtie sur un rocher à l'abri des inondations,
Merveille du Midi et de toute la France,
Proche du Minervoïs et des rudes Corbières,
Tu règues sur l'Occitanie, indomptable Cité.

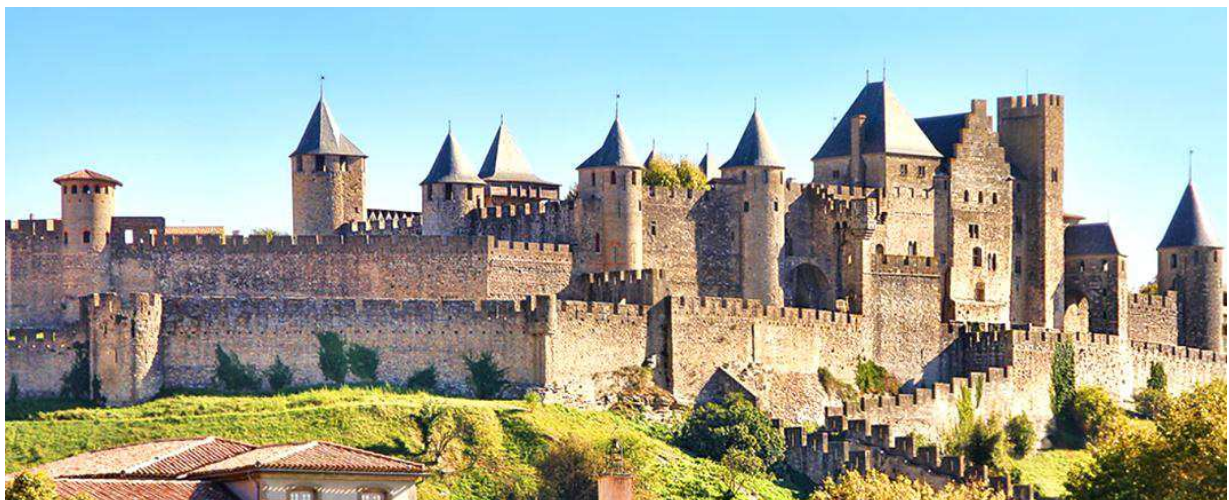
Calme, majestueux, l'Atax jouxte le pont vieux,
Ecoute silencieux l'eau de la montagne,
Qui jaillit des glaciers qui dominent l'Espagne,
Pour se rejoindre plus bas aux pieds de l'Orbiel.

Jaloux de la renommée de ta magnificence,
Des peuples étrangers venus pour t'assiéger,
Pour t'arraisonner voulurent t'affamer,
Mais un cochon plein de grain permit ta délivrance.

J'aime quand de là-haut le soleil t'inonde,
Je monte le sentier escarpé qui vient de Saint Gimer,
Et de là je contemple dans le calme du soir,
Tes tours et tes murailles que Paris nous envie.

J'aime les soirs d'été quand chante la cigale,
Dans ton église bénie respirer la fraîcheur,
Et de ses grands vitraux admirer les couleurs,
Pendant qu'un léger bruit monte de la Trivalle.

Auteur anonyme



Le comité de rédaction :

Jean-Pierre Barès, Michèle Bastide, Karine Derkaoui, Monique Hodent, Suzanne Jésuspret, Maryse Lala-Laffont, Pierre Sélariès, Bruno Bareil.